

Questions orales

M. Baker (Nepean-Carleton): Il existe certaines règles dont j'ai déjà parlé, que le député dit connaître et dont j'ai informé la Chambre il y a quelques jours, des règles qui existaient bien avant que notre parti ne prenne le pouvoir puisqu'elles ont été adoptées par le parti du député. Comme je l'ai dit lorsque j'ai répondu à la deuxième question, je vais prendre note de tous ces arguments, j'en parlerai avec les ministres concernés et je me ferai un plaisir d'informer le député de notre décision.

LES MESURES DE SÉCURITÉ RÉGISSANT LE TRANSPORT DE PRODUITS DANGEREUX

M. Jesse Flis (Parkdale-High Park): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre des Transports que je m'adresse. Étant donné que des convois transportant des marchandises dangereuses traversent régulièrement le Toronto métropolitain, et que le convoi qui a déraillé en fin de semaine dernière suivait un parcours qui lui aurait fait traverser chacune des six municipalités de Toronto, j'aimerais savoir, compte tenu des questions qui ont été soulevées à la suite de ce déraillement concernant les normes de sécurité applicables au transport ferroviaire des marchandises dangereuses, si le ministre entend imposer un règlement pour régir la circulation des convois qui franchissent des zones urbaines. Nous ne pouvons attendre la fin de l'enquête. Un convoi analogue pourrait bien avoir un accident demain à l'angle des rues Yonge et St. Clair et faire des centaines, voire des milliers de victimes.

Des voix: Bravo!

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): En réponse hier à une question, sauf erreur, du député de Stormont-Dundas, le ministre des Transports a répondu complètement et entièrement à cette question, ainsi qu'il était autorisé à le faire, et je sais gré à Votre Honneur de l'y avoir autorisé.

Je tiens à assurer au député qu'on s'occupe d'urgence au ministère des Transports précisément de ce genre de situation. Le député, comme tous ses collègues, d'ailleurs, doit sûrement se rendre compte que toute cette question est de première importance aux yeux du gouvernement du Canada, non pas seulement la question en soi mais tout ce qu'elle laisse présager pour l'avenir si nous n'agissons pas. Je veux assurer au député que le ministre des Transports s'en occupe activement et qu'il a demandé à son ministère d'y voir sans tarder.

M. Flis: Si la question n'était pas grave, je ne l'aurais pas soulevée à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DE LA CCT

M. Jesse Flis (Parkdale-High Park): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le ministre voudrait-il expliquer aux millions d'habitants de Toronto et de Mississauga, dont la vie est menacée par ces convois de substances dangereuses, pourquoi l'orga-

[M. Stollery.]

nisme gouvernemental chargé de la surveillance du transport de telles marchandises, la Commission canadienne des transports, se voit forcé de réduire de 100 employés son effectif déjà insuffisant, au moment même où il lui faudrait accroître son personnel et non le diminuer?

Des voix: Bravo!

● (1420)

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'estime que le député a entièrement tort d'affirmer de telles choses, et je lui serais fort reconnaissant d'appuyer ses dires à la Chambre de preuves un peu plus convaincantes et concrètes que celles qu'il a avancées jusqu'à maintenant.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'UNIVERSALITÉ DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Des milliers de familles canadiennes sont très inquiètes d'entendre dire que le gouvernement serait sur le point d'abolir l'universalité des allocations familiales en excluant un grand nombre des femmes prestataires.

Étant donné que la mesure qu'envisage, paraît-il, le gouvernement aurait pour conséquence de supprimer littéralement la seule source de revenu direct dont jouissent des milliers de femmes canadiennes, je voudrais demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'il peut clairement donner aujourd'hui à la Chambre l'assurance qu'on continuera à accorder les allocations familiales à toutes les mères.

L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je veux informer le député, comme je crois l'avoir fait il y a environ une semaine à la Chambre, que la question des allocations familiales entre dans la révision que le gouvernement est en train de faire de tout le régime de la sécurité sociale. En outre, en réponse à une question de quelqu'un du parti du député, j'ai dit que rien ne serait changé aux allocations familiales en 1979 et en 1980.

J'ai ajouté, ce qui rassurera le député et la Chambre, que tout au long de 1980 nous poursuivrons les études dont j'ai parlé plus tôt, notamment sur les pensions, la situation des handicapés et des infirmes, le bénévolat et l'aide qu'il peut apporter aux handicapés et aux infirmes. Je signale aussi que tout changement apporté au régime de sécurité sociale doit essentiellement refléter les besoins et les exigences des provinces. C'est pourquoi j'ai rencontré hier à Toronto les ministres compétents en matière de bien-être, de services sociaux et de politique sociale. Ils nous encouragent à revoir le régime de sécurité sociale. Par ailleurs, je signale . . .

Une voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Peut-être le ministre pourrait-il poursuivre en réponse à une question supplémentaire.